

24 H du Mans : un labo géant pour nos voitures

Pneus à puces, phares à diodes, voiture connectée... La compétition, dont l'édition 2015 vient d'être présentée, sert à tester les innovations qui atterriront dans nos voitures.

Les 56 voitures qui s'élanceront le 13 juin 2015 pour la 83^e édition des 24 Heures du Mans ne sont pas seulement là pour la compétition. Bardées de capteurs et d'innovations, elles sont aussi des laboratoires sur roues. Les industriels de l'automobile évaluent à un train d'enfer et sous pression tout ce que l'automobile invente chaque année.

Le nouveau règlement, lancé l'an dernier, a ainsi obligé les constructeurs à imaginer des moteurs hybrides et moins gourmands. Le tout avec des budgets maîtrisés. Pour Vincent Beaumesnil, directeur sportif de l'Automobile Club de l'Ouest (ACO), « Audi a ainsi atteint une économie d'énergie de 25 % de carburant ». La voiture victorieuse au Mans en 2014 a consommé 350 litres de moins ! « La consommation d'énergie chez Audi au Mans a baissé de 62 % entre 2006 et 2014 », souligne Wolfgang Ullrich, directeur sportif du constructeur allemand.

Jantes amovibles

Autre exemple chez Michelin, qui va lancer un pneu « intelligent » équipé de micropuces. Pascal Couasnon, directeur de la compétition, parle « d'investissement aux 24 Heures, pas de coût ».

Les innovations mettent environ trois ans à passer du circuit à la route pour tous. « Michelin fait plus d'économies en passant par la compétition automobile qu'en passant par le centre de recherche. »

Pascal Vasselon, directeur technique du Toyota Racing, pousse le bouchon plus loin. La marque s'est



Les 24 Heures du Mans font réaliser des prouesses techniques aux constructeurs automobiles.

organisée pour que « ce soient les mêmes personnes qui gèrent le développement des voitures de tourisme et la compétition automobile ».

Freins à disques, lignes réfléchissantes sur la chaussée, phares antibrouillard, injection directe, pneu radial, suspension « inertielle », phares

laser... la liste des innovations testées aux 24 H est longue. « Et ça ne date pas d'hier », commente le président de l'ACO, Pierre Fillon : « En 1906, on testait déjà les jantes amovibles. Un siècle plus tard, on va vers la voiture toute connectée. »

Pour Pierre Fillon, toutes ces inventions sont dans l'ADN des 24 H :

« Elles agissent comme un formidable accélérateur d'innovations. Nous voulons avoir un sport automobile qui serve à quelque chose : des règlements qui permettent de tester de nouvelles technologies pour demain. »

Éric de GRANDMAISON.

Ces caméras embarquées qui filment la route

L'usage de ces « dashcams » s'est développé en Asie et en Russie. Et démarre fort en France.

L'idée est de disposer de preuves en cas d'accident.

Tournée depuis une voiture, la vidéo du crash d'un avion survenu, mercredi, à Taïwan, a impressionné les téléspectateurs du monde entier. Certains ont peut-être demandé pourquoi l'automobiliste était en train de filmer la route. C'était en fait une dashcam, une de ces caméras embarquées qui filment en grand-angle tout ce qui se passe devant le capot.

Pluie de météorites

Le grand public en a découvert l'existence en 2013, quand une douzaine de ces caméras ont filmé la pluie de météorites sur Tcheliabinsk (Russie). Leur usage s'est répandu depuis à Taïwan, Hong Kong et Singapour, où le principal assureur réduit ses tarifs pour les automobilistes équipés.

La vogue est encore plus grande



Le crash de l'avion de TransAsia filmé par une dashcam, mercredi, à Taïwan.

en Russie, où 2,5 millions d'automobilistes se sont équipés en 2013. L'argument est de disposer de preuves vis-à-vis de l'assureur en cas d'acci-

dent. C'est d'autant plus important en Russie que la corruption de la police rend aléatoires les constats.

De nombreuses vidéos, relayées par YouTube, montrent d'ailleurs des piétons se jetant volontairement sur des voitures à l'arrêt pour réclamer des dédommagements pour un téléphone abîmé, un bras cassé, un trouble mental... Dans ces cas de figure, l'enregistrement vidéo coupe court à tout débat.

Les appareils, qui se vendent de 30 € à 200 €, enregistrent par rotation les dix dernières minutes. En cas de choc, ou sur demande, ils sauvegardent l'enregistrement. « C'est un élément de plus pour prouver votre bonne foi », observe Marie Le Quellec, de la société Coyote (avertisseurs routiers) qui propose une dash-

cam sur l'un de ses modèles. Elle a signé un partenariat avec l'assureur Amaguiz. Selon l'UFC Que choisir, 370 000 caméras embarquées se sont vendues en France en 2013, contre 28 000 en trois ans. Dans un cadre légal assez flou.

L'utilisation de caméras de vidéosurveillance sur la voie publique est très encadrée et soumise à autorisation. Mais il semble qu'il n'y ait pas de texte de loi pour ce nouvel usage. « Ce qui est interdit, c'est de publier sur YouTube des vidéos où l'on reconnaît les visages », répond Marie Le Quellec. Mais les vidéos ont un numéro d'identification qui permet de remonter jusqu'à l'auteur. »

Even VALLERIE.

La tension reste vive à Sivens

Ce week-end, opposants et partisans de la retenue d'eau se sont encore affrontés. Les coups et les menaces sont le lot quotidien.

La volonté d'apaisement du gouvernement et la médiation de Ségolène Royal n'y ont rien fait : la situation reste très tendue sur le site de Sivens, dans le Tarn. Pour le deuxième week-end consécutif, une centaine de riverains ont empêché, samedi, l'accès au site envisagé pour aménager une retenue d'eau. Ils protestaient contre « l'occupation illégale » du chantier par une cinquantaine d'opposants au projet qui y ont aménagé une Zad, une « zone à défendre ».

Décision le 6 mars

Après la mort d'un militant écologiste, Rémi Fraisse, le 26 octobre lors d'affrontements sur le site, le projet initial a été enterré le 16 janvier par la ministre de l'Écologie. Deux solutions alternatives sont à l'étude, en particulier une retenue d'eau allégée, située à 330 mètres en amont de

l'actuel projet. Cette solution a les faveurs de Thierry Carcenac, président (PS) du conseil général du Tarn, qui doit se prononcer le 6 mars.

Le face-à-face entre partisans et opposants atteint un seuil « dangereux », reconnaissant les deux camps. Un partisan de la retenue d'eau dit avoir été menacé au couteau, le 1^{er} février, à Gaillac. Des écologistes affirment, quant à eux, avoir été menacés par des zadistes armés de barre de fer.

« Je me demande s'il ne va pas y avoir un autre mort », lâche Cédric Bacieko, un riverain. « Nous sommes dans une situation de danger », renchérit Maryline Lherme, le maire de Lisle-sur-Tarn, dont dépend Sivens. Jeudi, la préfecture a promis aux zadistes qu'ils ne seraient pas expulsés avant la décision du conseil général.

Un million

C'est ce que coûte, chaque jour, l'opération Sentinelle, indique le ministre de la Défense. Depuis les attentats, début janvier, plus de 10 000 soldats sont mobilisés pour surveiller 830 sites « sensibles » (lieux de culte, écoles...).

Mettez le son pour l'oreille blanche

Un ancien dentiste de Maine-et-Loire vient d'inventer un pin's qui rend visible le handicap des personnes malentendantes.

L'initiative

À quoi remarque-t-on, dans la rue, qu'une personne est aveugle ? À sa canne blanche, à la fois moyen de se repérer dans l'espace et symbole de la cécité. Rien de tel pour se faire ouvrir une porte ou offrir un bras. Mais quand on est malentendant ? Rien n'indique, du premier coup d'œil, le handicap...

Catherine Montauffer, originaire des Essarts, en Vendée, est sourde congénitale. « Elle a beau être appareillée, les gens ne le voient pas, témoigne son mari, Jean-Pierre. Ils parlent vite, parfois sans la regarder, d'autres se mettent la main devant la bouche. Du coup, elle est sans cesse obligée de faire répéter ses interlocuteurs. Elle a de moins en moins envie de sortir. »

Comment aider les cinq millions de personnes souffrant de surdité en France ? Au mois de juin, Jean-Pierre Montauffer a eu une idée : les rendre « visibles » de la population entendante, en leur proposant de porter au revers de leur veste une « oreille blanche » en résine. Une sorte de pin's, réalisée avec une simple imprimante 3D. « Ce n'est pas un bijou, sans quoi les hommes ne la porteraient pas », précise l'ancien dentiste de Champcoceaux (Maine-et-Loire),



L'oreille blanche, une sorte de pin's, réalisée avec une imprimante 3D.

Arnaud BÉLIER.

retraité, qui réside désormais dans les Bouches-du-Rhône. Le Lion's Club local, séduit par son invention, l'a aidé à financer la fabrication de 500 « oreilles blanches », qu'il cherche aujourd'hui à diffuser. « Si ça marche, on fera fabriquer un moule pour fabriquer en grandes quantités. » Une association « Insigne pour s'entendre » (1) a été créée.

« Ma femme porte l'oreille blanche depuis deux mois, mais ça ne change rien, parce que personne ne connaît encore la signification de ce symbole. Les médias vont être la clé de la réussite, ou non de ce projet. » À bon entendre...

(1) insignepoursentendre@gmail.com, tél. 04 90 47 28 40.

La France en bref

Poursuite meurtrière à Hirel : quatre hommes écroués

Un homme de 58 ans a été écroué pour homicide et tentative d'homicide volontaires, hier, après une course-poursuite entre deux voitures qui a fait un mort et un blessé grave, dans la nuit de vendredi, à samedi à Hirel (Ille-et-Vilaine), en bordure de baie du Mont-Saint-Michel. L'homme avait pris en chasse une Peugeot 205, avec quatre personnes à son bord, qui venaient de tirer plusieurs

coups de feu en l'air en direction de caravanes installées sur un terrain occupé par des gens du voyage à Mont-Dol. La 205 a été poussée dans le décor. Un passager, âgé de 37 ans, est mort. Le conducteur a été grièvement blessé à l'épaule ; les deux autres occupants sont légèrement blessés. Les trois hommes ont été écroués pour violences avec arme en réunion.

Un plan contre le chômage de longue durée

En France, 43 % des chômeurs le sont depuis plus d'un an : leur nombre a bondi de près de 10 % en 2014. Le gouvernement veut s'atteler à cette épineuse question. Le ministre du Travail, François Rebsamen, présentera, ce lundi, un plan basé sur trois axes principaux : la for-

mation, un accompagnement plus efficace des demandeurs d'emploi et une politique incitative à l'adresse des employeurs. Les contrats aidés, comme les contrats de génération se sont avérés inopérants, mais le ministère promet « un effort sans précédent ».

Charlie Hebdo : 8 millions d'exemplaires diffusés

Le tirage du dernier numéro du magazine satirique s'élève à environ 7,950 millions d'exemplaires, dont un peu plus de 7,1 millions d'exemplaires mis en distribution en métropole et près de 760 000 exemplaires envoyés à l'export dans 25 pays. Un

nouveau point sera fait, ce lundi, pour déterminer l'opportunité d'un nouveau tirage. L'hebdomadaire a, par ailleurs, dépassé le cap des 200 000 abonnés, contre 10 000 avant l'attentat du 7 janvier.

Les auto-écoles veulent bloquer des villes aujourd'hui



Vendredi, des professionnels des auto-écoles avaient déjà manifesté à Paris.

Pour protester contre le projet de loi Macron actuellement en débat à l'Assemblée nationale, les employés des auto-écoles sont invités à bloquer Paris mais aussi Marseille, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Lorient ou Tours. Pour réduire le temps d'attente, le projet de loi prévoit un délai maximum de 45 jours entre deux

passages de l'examen de conduite et le recours à des agents d'entreprises publiques, comme ceux de La Poste, pour pallier le nombre insuffisant d'inspecteurs pour l'examen du code. L'obligation des 20 h de cours minimum est également supprimée dans ce projet. Des initiatives qui ne sont pas du goût des auto-écoles.

D'importantes cessions en préparation chez Areva

Le géant français du nucléaire devrait réaliser « plus d'un milliard d'euros de cessions » afin de redresser ses finances, indiquait, hier, le Jour-

nal du Dimanche. Areva a publié la semaine dernière un chiffre d'affaires en baisse de 8 % à 8,34 milliards d'euros pour 2014.

Sécurité au travail : les règles assouplies

Au 1^{er} mai, les employeurs pourront affecter leurs apprentis mineurs à des travaux dangereux, sur simple déclaration à l'inspection du travail. Actuellement, les chefs d'entreprise

doivent obtenir l'aval de l'inspection du travail avant de pouvoir embaucher un apprenti mineur qu'il compte affecter à des tâches à risque. À l'avenir, une simple déclaration suffira.

Trop de machos chez FO ?

Le sexisme et l'absence d'égalité hommes-femmes dans les instances dirigeantes de Force ouvrière ont été abordés lors du 23^e congrès de la centrale. Il y a 45 % de femmes adhérentes de FO, mais elles ne sont que 5 % au sein des organes de direction, du bureau confédéral et de la commission exécutive (CE). « Stop aux réflexions grivoises et ma-

chistes ! », a lancé Dominique Perchet, membre de la CE, lors d'une intervention accueillie par des sifflets et des interpellations. Pas question, pour autant, d'appliquer des quotas chez FO, ni de mandater « des femmes alibis », selon Jean-Claude Mailly, le secrétaire général (réélu avec 99 % des voix), qui préfère en appeler au « volontarisme ».

La CFDT ne défilera pas le 1^{er} mai

Le syndicat décide de « casser les codes » et appelle, à la place, 5 000 jeunes de moins de 36 ans à

participer à un rassemblement festif (débat, concerts...) à Paris, le Working time festival (WTF).